

A:

Monsieur Philippe BAPTISTE, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace
Madame Christine NOIVILLE, Présidente du COMETS – Comité d'éthique du CNRS
Monsieur Bruno BONELL, Secrétaire Général pour l'Investissement

Bruxelles, 20 Janvier 2026

Objet: Projet du Centre national de primatologie à Rousset

Monsieur Baptiste,
Madame Noiville
Monsieur Bonell,

Nous, soussignés, membres du Parlement européen, souhaitons exprimer notre profonde préoccupation, et par conséquent notre opposition au projet de Centre national de primatologie (CNP) porté par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) sur le site de Rousset.

Le CNRS présente le projet de CNP comme emblématique d'une politique patrimoniale destinée à préserver l'excellence scientifique de la recherche académique française. Nous estimons toutefois que cette initiative apparaît en décalage manifeste avec les progrès scientifiques, les priorités actuelles et futures de la recherche européenne, ainsi qu'avec les attentes clairement exprimées par la société civile.

Dans ce contexte, et à la lumière des progrès scientifiques, l'UE s'oriente de plus en plus vers des approches innovantes, centrées sur l'humain, et ne recourant pas à l'expérimentation animale. Ces approches fournissent des informations plus pertinentes et plus fiables pour l'humain, facilitant l'étude des maladies humaines, l'identification de nouvelles cibles thérapeutiques, l'évaluation des réponses aux traitements, ainsi que le développement de thérapies personnalisées.

Cette orientation s'inscrit pleinement dans les objectifs de la directive 2010/63/UE, dont la finalité est le remplacement total des procédures appliquées à des animaux vivants à des fins scientifiques et éducatives. Cette directive reconnaît également que l'utilisation de primates dans des procédures scientifiques soulève des questions éthiques spécifiques et pose des problèmes pratiques quant à la satisfaction de leurs besoins comportementaux, environnementaux et sociaux dans un environnement de laboratoire, et préoccupe au plus haut point les citoyens.

Le projet de CNP va à l'encontre de la trajectoire empruntée par l'Union européenne et des initiatives récentes visant à remplacer l'utilisation des animaux à des fins scientifiques, telles que la feuille de route pour l'élimination progressive de l'expérimentation animale aux fins de l'évaluation de la sécurité des substances chimiques, ainsi que l'action de l'Espace européen de la recherche visant à accélérer les nouvelles approches méthodologiques (NAM) dans la recherche biomédicale et les essais de médicaments et de dispositifs médicaux. Récemment, la proposition de législation européenne sur les biotechnologies (EU Biotech Act) a reconnu explicitement les NAM comme des moteurs essentiels

de l'innovation dans les biotechnologies de la santé, soulignant leur potentiel de "générer des données scientifiques et technologiques comparables, voire, dans certains cas, plus informatives et plus rapidement obtenues que celles obtenues par les méthodes standard actuelles".

Avec ce projet, la France évolue également à contre-courant des développements observés dans d'autres États membres de l'UE. Aux Pays-Bas, par exemple, le gouvernement a décidé de supprimer progressivement la subvention annuelle de 12,5 millions d'euros dédiée à la recherche sur les primates au centre national de primatologie, afin de [réorienter ces financements vers la recherche sans animaux](#). Parallèlement, en 2024, le Fonds national néerlandais pour la croissance a investi [124,5 millions d'euros dans un centre de recherche](#) dédié aux innovations scientifiques n'ayant pas recours à l'expérimentation animale. Des évolutions dans ce sens peuvent également être observées en dehors de l'UE, par exemple au [Royaume-Uni](#) et aux [États-Unis](#).

Le projet de Rousset se heurte également aux attentes clairement exprimées par les citoyens européens. Une enquête menée en 2022 dans plusieurs États membres, dont la France, a montré que [75% des citoyens français](#) estiment que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accélérer le remplacement complet de l'expérimentation animale dans la recherche. Un autre sondage indique que [86% des citoyens français](#) soutiennent une interdiction totale de l'expérimentation animale. Le succès de l'initiative citoyenne européenne "Pour des cosmétiques sans cruauté – S'engager en faveur d'une Europe sans expérimentation animale", ayant dépassé le seuil minimum de signatures requis de [445,41% en France](#), témoigne également d'une demande forte en faveur d'une transition vers une science non-animale.

Enfin, de graves manquements en matière de transparence ont été constatés. Les porteurs du projet ont refusé de communiquer des documents publics et des informations essentielles relatives à l'installation existante et à son extension. Une [décision de justice rendue en novembre](#) a confirmé cette violation et réaffirmé le droit fondamental d'accès à l'information. Il apparaît également que le CNRS n'a pas conduit d'étude prospective rigoureuse : les projections reposent sur des données datant de 2014 à 2019, sans évaluation actualisée.

L'investissement de près de 31 millions d'euros de fonds publics dans un nouveau centre de primatologie visant à accroître les capacités de recherche utilisant des primates, ainsi que le coût de fonctionnement annuel de 5 millions d'euros, ne sont donc justifiés ni sur le plan scientifique, éthique, ou économique.

Plutôt que de renforcer une science fondée sur des pratiques obsolètes, la France devrait opérer un choix stratégique en faveur d'une science tournée vers l'avenir et davantage centrée sur l'humain, afin de permettre de véritables avancées en matière de santé publique. Les fonds alloués au projet CNP devraient être réorientés vers des projets d'investissement réellement porteurs, tels que la création d'un centre national dédié au développement et à l'utilisation de méthodes non-animaux dont la France ne dispose pas à ce jour. Une telle réorientation contribuerait à renforcer la souveraineté scientifique de la France, à attirer talents et investissements, et à consolider la position de l'Union européenne et de ses États membres en tant que leaders mondiaux d'une science innovante, éthique et centrée sur l'être humain.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Baptiste, Madame Noiville et Monsieur Bonell, l'expression de notre considération distinguée.

Tilly Metz (Verts/ALE)

Younous Omarjee (GUE/NGL)

David Cormand (Verts/ALE)

Majdouline Sbai (Verts/ALE)

Marie Toussaint (Verts/ALE)

Cristina Guarda (Verts/ALE)

Manuela Ripa (PPE)

Niels Fuglsang (S&D)

Sebastian Everding (GUE/NGL)

